



Quand dénoncer l'inacceptable devient une faute : des écoles aux lycées, la même mécanique de répression

Trois enseignant·es de l'école La Tourtelle à Aubagne et une enseignante de l'école Jean Zay à La Ciotat sont suspendu·es à titre conservatoire depuis le 31 août. Au même moment, le mouvement lycéen qui traverse le pays fait l'objet d'une réponse policière d'une ampleur considérable. Les situations ne sont pas équivalentes. Mais une même mécanique mérite d'être interrogée : lorsque des conditions devenues insupportables sont dénoncées avec suffisamment d'insistance, comment celles et ceux qui refusent de s'en accommoder finissent-ils par être présentés comme le problème ? D'abord, effacer les causes de la contestation, puis isoler ses manifestations visibles pour les désigner comme le véritable désordre, enfin réprimer celles et ceux qui les portent pour rétablir l'ordre du silence.

Analyse d'une mécanique en 3 temps

1/ Une violence sourde et permanente

L'austérité ne prend pas toujours la forme spectaculaire d'une fermeture ou d'une réforme. Elle s'installe dans le manque, l'attente et l'éloignement progressif des services indispensables. À l'école, elle prend la forme d'une classe sans remplaçant, d'un radiateur qui ne fonctionne plus, d'une alarme que certaines salles n'entendent pas, d'un accompagnement humain absent ou d'une réparation attendue pendant des années.

À l'école La Tourtelle à Aubagne, les élèves et les personnels ont travaillé pendant des années dans des bâtiments trop froids l'hiver, étouffants dès les premières chaleurs, insuffisamment nettoyés, parfois confrontés aux rongeurs et souvent aux punaises. Ils étaient également confrontés à des équipements défectueux et des problèmes graves de sécurité signalés à répétition. Même le signalement au sujet de l'alarme incendie inaudible a dû être réitéré car

qualifié par les services municipaux de « disproportionné » ! D'autres problèmes qui pourraient paraître plus anecdotiques complètent le tableau : par exemple un panneau de basket brisé par un camion municipal attend ainsi toujours son remplacement plus de cinq ans après. Mais l'accumulation de ces « anecdotes » finit précisément par constituer les conditions matérielles dans lesquelles élèves et personnels passent leurs journées.

Il faut y ajouter le manque chronique de personnels. Dans cette école de neuf classes, on a comptabilisé plus de **70 journées d'absence non remplacées entre janvier et avril 2025, puis 125 sur la même période en 2026**. Lorsque la directrice a été placée en mi-temps thérapeutique, son mi-temps n'a pas été remplacé entre janvier et mars 2026 ; il ne l'a ensuite été qu'un jour sur les deux jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Et puis il y a les élèves en situation de handicap. Ceux dont l'accès à la cantine a pu être conditionné à un « test » spécifique, ceux que l'insuffisance de personnels conduit à inviter à ne pas fréquenter temporairement ce service, ceux dont le droit à la scolarité lui-même a parfois pu être questionné faute d'AESH ou de coordinatrice ULIS.

Voilà ce que nous appelons une violence institutionnelle : non pas nécessairement un geste brutal, mais une dégradation quotidienne, répétée, durable, qui finit par exiger des personnels et des familles qu'ils s'accommodent de ce qui ne devrait jamais être considéré comme normal.

Le deuxième temps de la mécanique commence lorsqu'on refuse précisément de s'en accommoder.

2/ Quand l'alerte devient le problème

Ces problèmes et dysfonctionnements multiples ont été signalés. Puis, relancés. Encore et encore.

Les alertes ont été qualifiées, selon les situations, de disproportionnées, déplacées, exagérées ou infondées. Lorsque les personnels informaient les familles des températures constatées dans les classes, leurs affichages ont été retirés par les services municipaux. Lorsqu'ils revenaient sur des problèmes de sécurité qui demeuraient sans solution pendant des semaines ou des mois, ce n'était plus seulement le problème initial qui était discuté : c'était leur insistance.

Et c'est là que s'opère une inversion particulièrement inquiétante.

La violence initiale disparaît parce qu'elle s'est installée dans la durée. Sa dénonciation, elle, devient visible.

Le pouvoir institutionnel ne s'exerce pas seulement lorsqu'une décision est imposée. Il s'exerce en amont, dans la construction de la situation à laquelle il faudra ensuite s'adapter. Une fois les absences, le manque de moyens et la dégradation des locaux installés dans la

durée, les décisions qui les ont produits disparaissent derrière un réel présenté comme inévitable.

Une école trop chaude pendant des semaines finit presque par devenir une situation ordinaire. Celui qui revient chaque jour sur les 35 degrés devient « insistant ». Des absences non remplacées s'accumulent jusqu'à devenir une statistique ; celui qui continue à les dénoncer finit par apparaître comme celui qui « bloque ». Les élèves en situation de handicap sont invités à ne plus manger à la cantine faute d'AESH en nombre suffisant. Ce sont ceux qui exigent des moyens à la hauteur des besoins et tentent de faire respecter les droits de tous les élèves qui deviennent un problème à écarter.

Le mécanisme ne consiste pas seulement à nier un problème. Il consiste à le laisser durer assez longtemps pour qu'il devienne le décor, puis à isoler comme anormale la parole qui continue de le nommer. Les problèmes produits par l'organisation du service sont alors transformés en défauts de comportement de celles et ceux qui les signalent : ils seraient trop insistants, trop négatifs, trop radicaux. L'institution peut enfin se présenter comme la protectrice du collectif contre celles et ceux qui subissent et dénoncent ses propres défaillances.

C'est dans ce contexte que ces enseignant·es ont été suspendu·es pour quatre mois à la suite d'une enquête administrative dans laquelle leurs prises de parole, leurs signalements répétés et leur engagement collectif occupent une place centrale. Ce que nous considérons comme l'exercice normal - et nécessaire !- de notre métier et de notre activité syndicale est présenté comme un élément à charge.

Autrement dit : avoir refusé de lâcher l'affaire finit par devenir une affaire en soi.

Ce mécanisme nous paraît éclairer, à une tout autre échelle, ce qui se déroule aujourd'hui autour du mouvement lycéen.

Les lycéen·nes se mobilisent en partant des constats similaires à ceux décrits plus haut, notamment le manque de personnels, les classes surchargées, l'état des bâtiments et les inégalités scolaires ; Parcoursup et les perspectives d'études supérieures font également parti des motifs exprimés. Le mouvement a atteint plus d'un millier d'établissements le 1er octobre.

3/ Réprimer pour rétablir l'ordre du silence

Il y a eu, en marge de ces mobilisations, des dégradations et des violences. Ces faits existent et doivent être regardés comme tels. Mais ils ne peuvent suffire à résumer un mouvement de cette ampleur, pas davantage qu'ils ne peuvent effacer les revendications qui lui ont donné naissance. Le gouvernement parle désormais de « violences urbaines » et a renforcé le dispositif de maintien de l'ordre avec CRS et gendarmes mobiles.

Ce cadrage politique, largement relayé dans l'espace médiatique, focalise l'attention sur les débordements plutôt que sur les revendications qui ont fait naître le mouvement. En désignant celles et ceux qui alertent ou des responsables politiques qui soutiennent la mobilisation comme responsables du désordre, il ne saurait exonérer les pouvoirs publics de leur responsabilité dans la violence institutionnelle qui a précédé et nourri cette mobilisation.

La réponse policière produit elle-même des faits qui ne peuvent être évacués. Vendredi 2 octobre, le ministre de l'Intérieur [faisait état](#) de **plus de 5 000 interpellations depuis le début de la semaine**. Près de 1 800 personnes avaient déjà été placées en garde à vue entre lundi et jeudi soir. Le ministre de l'Éducation [recensait pour sa part](#) 170 élèves blessés depuis le début du mouvement. Plusieurs adolescents ont été grièvement atteints ; [Le Monde a notamment documenté](#) le cas d'un lycéen de 14 ans touché à bout portant à la mâchoire par un tir de lance-grenades. [Amnesty International alerte](#) désormais sur un usage disproportionné de la force contre des mineur·es et évoque tirs de grenades, gaz lacrymogènes et arrestations massives.

Là encore, nous retrouvons une séquence qu'il faut savoir regarder dans son ensemble.

D'abord, des conditions d'étude ou de travail qui se dégradent et dont la durée contribue paradoxalement à banaliser la violence. Des réformes qui détricotent les enseignements eux-mêmes comme dans le cas des lycées professionnels. La fabrication d'un avenir bouché avec le sous-financement de l'enseignement supérieur, la raréfaction des places et la sélection anxiogène organisée par Parcoursup. Puis leur dénonciation, jugée excessive parce que ce qui est dénoncé a déjà été normalisé. Ensuite, lorsque la contestation insiste et refuse de rentrer dans le rang, la contestation elle-même devient le problème. Enfin vient une nouvelle violence, cette fois spectaculaire et assumée comme réponse à celle que l'on attribue aux contestataires.

Et au terme du processus, quel est le retour à l'ordre espéré, tant dans les écoles que les lycées ?

Retourner en classe. Retourner au travail. Ne plus bloquer. Ne plus insister. Ne plus signaler. Accepter de nouveau ce contre quoi la mobilisation avait commencé.

La boucle est alors bouclée : la violence la moins visible, celle qui avait tout déclenché, peut reprendre tranquillement sa place dans le décor.

C'est précisément ce cercle qu'il faut briser. Et pour cela, une seule issue : rendre la solidarité effective.

La solidarité comme issue

La solidarité avec les lycéen·nes qui exercent leur droit de se mobiliser, comme celle avec les personnels suspendus ou menacés de sanction consiste à mettre en lumière cette violence première, sourde et permanente, au sujet de laquelle tous·tes devraient se mobiliser.

La suspension, la menace de sanction, l'interpellation ou la garde à vue ont un effet qui dépasse les seules personnes directement visées : la répression augmente le prix de l'engagement. Elle dit à tous les autres ce qu'il pourrait leur en coûter de ne pas rentrer dans le rang.

Défendre les enseignant·es suspendu·es, ce n'est pas défendre trois personnes à Aubagne ou une à La Ciotat. Défendre les lycéen·nes qui se mobilisent, ce n'est pas défendre quelques images de barricades.

C'est défendre notre capacité collective à nommer ce qui devient inacceptable avant que l'habitude ne le transforme en normalité.

C'est défendre le droit d'alerter, de contester et de revenir lorsque rien n'a changé.

C'est défendre les services publics comme des biens communs dont les usagers et les personnels ont le droit d'exiger qu'ils fonctionnent dignement.

C'est, finalement, défendre notre capacité à faire société autrement que par la peur et le silence.

Nous demandons la **levée immédiate des suspensions et la réintégration des personnels concernés dans leurs écoles**, ainsi qu'une réponse aux problèmes qu'ils ont signalés plutôt qu'une répression de celles et ceux qui les signalent. Nous appelons également à une réponse fondée sur le dialogue et l'arrêt immédiat de la répression policière du mouvement lycéen.

Nous exigeons des moyens à la hauteur des besoins dans le service public d'éducation afin d'en faire un lieu d'émancipation et de construction de la citoyenneté pour tous·tes.

Relier ces situations, ce n'est pas les confondre. C'est comprendre qu'elles sont produites par des mécanismes communs. Le pouvoir cherche à isoler celles et ceux qui les subissent pour réduire un problème collectif à des conflits de personnes, à des fautes individuelles ou à des désordres qu'il faudrait réprimer.

La solidarité ne peut donc rester une déclaration de principe. Elle doit se traduire par des actes et une mobilisation commune. C'est elle qui rompt l'isolement, transforme des expériences dispersées en rapport de force collectif et permet de s'attaquer aux structures qui produisent ces problèmes à la chaîne tout en se présentant comme inébranlables. Seule cette solidarité effective peut nous permettre de les faire reculer.